Communiqué de presse

7 Février 2001
Groupe de travail de la COSAC sur les parlements nationaux et le Parlement européen

Lors de la dernière réunion du mardi 6 février à Södertälje, la troïka présidentielle de la COSAC a décidé d'instituer un groupe de travail composé de représentants des commissions des affaires européennes des Etats membres de l'UE et du Parlement européen. Le groupe de travail qui se réunira au Riksdag le 9 avril discutera du rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne et de la manière comment les parlements nationaux puissent contribuer au débat sur l'avenir de l'UE. Ces thèmes font partie des points évoqués dans le Traité de Nice sur l'avenir de l'Union.

La troïka présidentielle a également arrêté l'ordre du jour de la prochaine COSAC ordinaire qui se tiendra du 20 au 22 mai à Stockholm. En plus du rôle des parlements nationaux des Etats membres de l'UE, l'ordre du jour prévoit également des débats sur la Présidence suédoise, l'élargissement de l'UE et l'environnement. Parmi les invités figurent le premier ministre suédois, le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'environnement ainsi que la Commissaire chargée de l'environnement Margot Wallström.

La COSAC est l'organe coordinateur des commissions des affaires européennes des parlements des Etats membres de l'UE et du Parlement européen et de ce fait autorisée à soumettre des contributions aux institutions de l'Union européenne. Tous les six mois, une COSAC est organisée dans le pays assurant la présidence de l'UE. La Commission des Affaires européennes du Riksdag accueillera donc en mai la prochaine réunion ordinaire de la COSAC à Stockholm. La troïka présidentielle de la COSAC est composée de représentants des commissions des affaires européennes des parlements de la Présidence, de la présidence sortante (France), de la présidence suivante (Belgique) et du Parlement européen.

Pour toute question, s'adresser à M. Hans Hegeland, Secrétaire de la Commission consultative pour l'Union européenne du parlement suédois, tél. +46 8 786 4270 ou M. Sören Lekberg,
Président de la Commission consultative pour l'Union européenne,
tél : +46 70 574 51 10.